

Rapport d'activités 2023

Association Nala Mystic & Compagnie



-  NalaMysticetCompagnie.NMC
-  Nala_Mystic_et_Compagnie_NMC
-  NMC_Doubs

26, rue du Bois Mûré - 25220 THISE - Tél. : 07.67.76.96.49
e-mail : association.1901.nmc@gmail.com



■ SOMMAIRE

■ HISTORIQUE ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION	page 05
■ ADHÉRENTS & BÉNÉVOLES	page 07
■ RENCONTRES AVEC LES MAIRES	page 09
■ PLAN DE RELANCE	page 11
■ CAMPAGNES DE STÉRILISATION	page 13
■ LES ADOPTIONS	page 17
■ AIDE AUX PARTICULIERS	page 18
■ COLLECTES, MANIFESTATIONS & DONS	page 19
■ BILAN FINANCIER 2023	page 23



■ REMERCIEMENTS

- **Merci aux familles d'accueil et aux nourrisseurs** sans qui les sauvetages n'auraient pas eu lieu.
- **Merci aux bénévoles** qui se mobilisent au quotidien.
- **Merci aux adhérents** pour leur soutien et aux bénévoles pour leur présence sans faille et sans qui rien ne serait possible.
- **Merci aux donateurs et mécènes** pour leur soutien financier. Sans argent nous n'aurions pas pu acheter du matériel, soigner et donc sauver des vies.
- **Merci aux particuliers** pour leur aide lors des campagnes de stérilisations.
- **Merci à l'association Un Rêve Un Cheval Une Famille** pour ses conseils, son soutien et l'accueil de tous les chats que nous sauvons de la rue et sans qui rien ne serait possible.
- **Merci aux lieux de collecte** : le magasin Les Pattes de Velours à Chalezeule, le salon de coiffure Créa'Thise à Thise, le restaurant Mon P'tit resto à Thise, la MJC Palente à Besançon.
- **Merci à nos vétérinaires** pour leur soutien dans nos actions : Clinique vétérinaire des 3 Vallées de Baume-les-Dames (vétérinaire sanitaire), Clinique vétérinaire de Pirey, Clinique vétérinaire du Val marnaysien de Marnay, Clinique vétérinaire des Tilleroyes de Besançon.
- **Merci aux communes** qui ont pris leurs responsabilités, mais qui aussi nous soutiennent dans nos actions et nous accompagnent au quotidien : Thise, Champoux, Franois, Serre-les-Sapins, Roche-lez-Beaupré, Novillars et Chalèze. ■

SOYONS TOUS RESPONSABLES !

HISTORIQUE ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'association a été fondée par Frédérique DUVIVIER, Présidente, le 23 novembre 2019 avec le soutien de Frédéric SPINA, Secrétaire et Bastien SAMSON, trésorier, et son siège social se trouve à Thise (25220).

L'association a été créée à la suite du décès de Nala le 10 octobre 2019. Il n'existe pas en France de numéro de téléphone à appeler lorsque l'on perd son animal et que l'on est seul, lorsque l'on a besoin d'un conseil ou d'un avis.

A l'origine, l'association Nala, Mystic & Compagnie - NM&C a été créée pour la protection des animaux domestiques, libres et errants avec 3 objectifs :

- Informer les particuliers, les professionnels et les collectivités sur leurs droits et devoirs
- Sensibiliser sur l'identification, la stérilisation et la vaccination
- Améliorer le bien-être et sécuriser l'environnement des animaux.

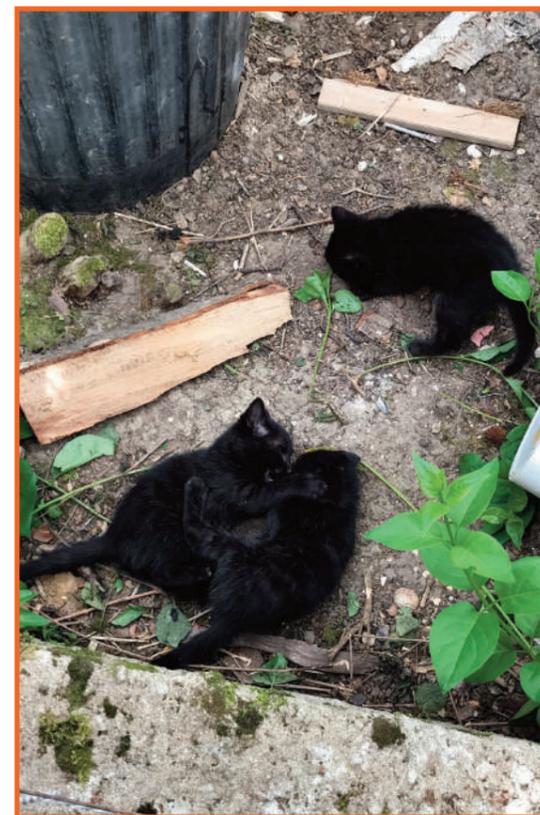
Jusqu'au jour où une habitante de Thise, Julie DELVARRE, nous a contacté car deux minettes avaient mis au monde 5 petits dans son jardin.

N'ayant aucune famille d'accueil, Julie s'est engagée à prendre soin des petits jusqu'à ce qu'on leur trouve des familles adoptantes.

Les premiers contrats d'adoption ont vu le jour et les 5 petits ont trouvé une famille pour la vie. Julie s'est chargée de capturer les deux mères qui ont été stérilisées et relâchées sur site. Ce fut les deux premiers chats libres de Thise.



Julie et Pipin - 2020 - © NM&C



Les premiers chatons de NM&C - 2020 - © NM&C

Bastien SAMSON, qui à l'époque était étudiant en licence, a déposé sa démission lors de l'Assemblée Générale du 12 mars 2022. Il n'avait pas assez de temps à consacrer à ses missions de trésorier du fait de ses études.

Brigitte et Jacques BONET nous ont rejoints à l'été 2021. Ils nous ont apporté leur aide, leur soutien et ont accueilli les premiers chats chez eux. Ils sont devenus famille d'accueil.

Brigitte a déposé sa candidature et a été élue, à l'unanimité, trésorière lors de cette même assemblée.



Les membres du Bureau sont, à ce jour :

Frédérique DUVIVIER - Présidente
Frédéric SPINA - Secrétaire
Brigitte BONET - Trésorière

Nous rencontrons les maires du département du Doubs pour les informer sur leurs obligations envers les animaux en divagation et les animaux errants.

Nous leur apportons des outils et les accompagnons dans la mise en place de la gestion de la population féline.

NM&C est conventionnée, en 2023, par 8 communes : Thise, Roche-lez-Beaupré, Novillars, Champoux, Franois, Serre-les-Sapins, Besançon et Chalèze. Les communes d'École-Valentin, Jallerange et Pouilley-les-Vignes ont mis en place un collectif d'habitants et sont maintenant autonomes.

En 2023, nous avons reçu et répondu à

- 891 appels téléphoniques
- 372 SMS
- 176 Messenger
- 88 contacts différents sur WhatsApp
- 29 via instagram

Nous répondons aux demandes des particuliers afin de leur apporter des réponses fiables.

Les questions peuvent être :

- D'ordre juridique (ce que chacun a le droit ou non de faire).
- Sur les différentes façons d'identifier son animal, de le stériliser, sur la vaccination.
- Sur l'environnement et le bien-être des animaux. ■

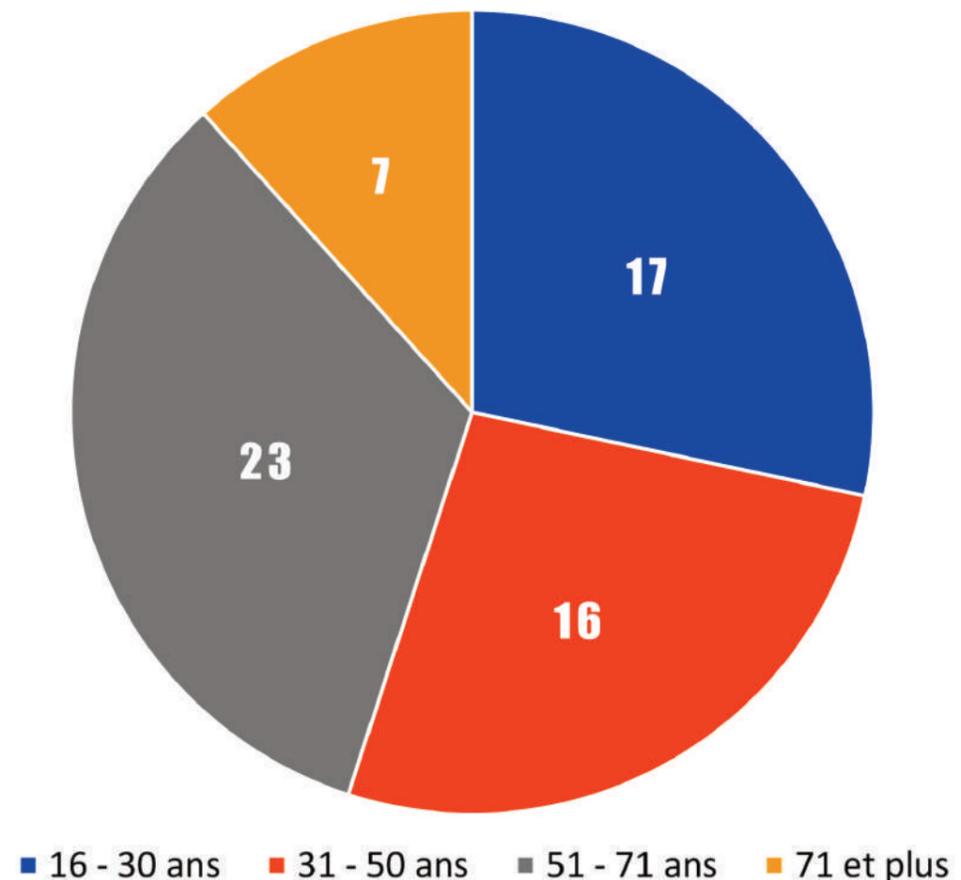
ADHÉRENTS ET BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION

La cotisation est de 25 €, ce qui représente un vrai soutien financier. Pour 2023, cela représente la somme de 1 575 €. Au 31 décembre 2023, NM&C compte 63 adhérents.

L'adhésion n'est pas obligatoire pour les familles d'accueil. 16 familles d'accueil ont souhaité adhérer et régler la cotisation. Ce choix a été fait pour permettre à toutes les personnes qui souhaitent devenir famille d'accueil de le faire. Seuls les adhérents sont couverts par notre assurance.

Graphique des âges des adhérents-bénévoles

En 2023, l'âge moyen des adhérents-bénévoles est de 46 ans, contre 44 en 2022, 50 en 2021, 51 en 2020.



25 personnes ont été familles d'accueil en 2023 (contre 16 en 2022 et 11 en 2021).

Certaines personnes ont souhaité être famille d'accueil temporaire, lorsqu'elles ont trouvé un ou plusieurs chats.

Nous avons également des familles d'accueil d'urgence. Des personnes ne peuvent accueillir sur du long terme mais ponctuellement. Cela permet d'accueillir en urgence le temps qu'une place se libère.

En 2021, des personnes se sont faites passer pour des bénévoles de l'association pour intervenir aux domiciles de particuliers et sur les réseaux sociaux.

De ce fait, la décision a été prise d'établir des cartes d'adhérents, avec photo, à chaque membre qui a payé sa cotisation. ■

RENCONTRES AVEC LES MAIRES

Des conventions sont signées avec des communes uniquement lorsque nous avons des bénévoles qui résident sur place ou à proximité et qui s'engagent à intervenir.

En 2023, les conventions avec Thise, Roche-lez-Beaupré, Novillars, Franois, Serre-les-Sapins, Champoux ont été renouvelées. La convention a été signée avec la commune de Chalèze en février 2022. La convention avec Besançon a été arrêté au 30/06/2023.

Les référents de ces communes sont :

- **Thise** : Frédérique, Jacques et Brigitte.
- **Roche-lez-Beaupré** et **Novillars** : Alicia, Laura et Malik. Laura ayant déménagé en Haute-Saône à l'été 2023, elle ne peut plus intervenir.
- **Franois** et **Serre-les-Sapins** : Anne-Marie.
- **Champoux** est gérée par Monsieur le Maire.
- **Chalèze** est gérée principalement par Monsieur le Maire, Frédérique et Alicia.



Concernant la commune de Chalèze, la convention consiste à les accompagner pour la mise en place d'un collectif et d'un accompagnement pour le démarrage de la gestion de la population féline sur leur territoire.

Une réunion publique a été organisée par Monsieur le Maire. 4 personnes ont fait le déplacement et aucune suite n'a été donnée. ■



B/ Le deuxième dossier qui a été déposé concerne les campagnes de stérilisations sur le territoire des communes avec lesquelles nous sommes conventionnés uniquement.

Le plan de relance nous a accordé la somme de 25 759 €, dont 1 622,40 € pour l'acquisition de 16 cages trappes et 16 couvertures et 24 136,60 € pour les honoraires des vétérinaires pour les stérilisations effectuées entre le 10/03/2022 et le 31/12/2023 pour les communes de Roche-lez-Beaupré, Chalèze, Champoux, Thise, Serre-les-Sapins, Novillars, Franois et Besançon.

La campagne de stérilisation de Besançon est terminée depuis le 30/06/2023.

Les 16 cages et couvertures ont été achetées pour un montant de 1 622,40 €.

Nous avons réglé la somme de 17 111,83 € de frais vétérinaires pour les stérilisations de 217 chats libres, ce qui représente un coût moyen de 78,58 € par chat. Vous trouverez, dans le chapitre suivant, le détail par commune.

Nous avons consommé 66,43 % de l'enveloppe au 31/12/2023.

Il nous a été accordé une prolongation du délai qui est reporté au 30/06/2024. L'objectif est donc de réaliser 111 stérilisations environ sur le premier semestre 2024 afin de respecter nos obligations.

Vous trouverez ci-dessous un état détaillé :

Subvention accordée selon convention du plan de relance 2022 Stérilisations		25 759,00 €	Devis fournis dans le dossier de demande de subvention	
30% à la notification de la convention - reçu le 18/07/2022		7 728,00 €	honoraires vétérinaires	24 136,60 €
acompte versé le 28/03/2023		2 813,25 €	cages trappes	1 622,40 €
acompte versé le 10/05/2023		1 000,00 €	TOTAL	25 759,00 €
acompte versé le 23/06/2023		2 422,38 €		
acompte versé le 19/09/2023		419,01 €		
acompte versé le 20/11/2023		6 225,37 €		
Total perçu		20 608,01 €	80,00%	
03/11/2022 - cages trappe		1 622,40 €		
21/03/2023 - Factures vétérinaires - point DDSPP		8 918,85 €		
12/06/2023 - Factures vétérinaires - point DDSPP		3 422,39 €		
22/08/2023 - Factures vétérinaires - point DDSPP		419,01 €		
17/09/2023 - envoi factures DDSPP		422,64 €		
08/10/2023 - envoi factures DDSPP		192,00 €		
20/10/2023 - envoi factures DDSPP		205,20 €		
11/11/2023 - envoi factures DDSPP		209,00 €		
19/11/2023 - envoi factures DDSPP		451,61 €		
20/11/2023 - envoi factures DDSPP		213,88 €		
26/11/2023 - envoi factures DDSPP		127,00 €		
27/12/2023 - envoi factures DDSPP		770,00 €		
29/12/2023 - envoi factures DDSPP		137,85 €		
Facture payées		17 111,83 €	66,43%	
Reste à consommer		8 647,17 €	33,57%	

Il reste la somme de 8 647,17 € à consommer avant le 30/06/2024.

Nous avons perçu 80 % du montant accordé, ce qui est le maximum qu'il nous est possible de recevoir à titre d'acompte.

Le solde, 5 150,99 €, sera versé dans un délai de 12 mois à compter de la date d'achèvement et au plus tard le 31 décembre 2024. ■

■ **PLAN DE RELANCE**

Dans le cadre du Plan de relance 2022 lancé par le Gouvernement, nous avons déposé deux dossiers de demandes de subvention auprès de la Préfecture du Doubs, agissant au nom de l'État. La constitution de ces dossiers a représenté un mois et demi de travail de par leur complexité.

A/ Le premier dossier concerne l'équipement des familles d'accueil afin d'améliorer la qualité des prises en charge des chats et faciliter le travail des familles d'accueils.

Nous avons chiffré la somme de 8 867,66 € pour ce dossier, et nous avons obtenu 4 112,62 €. Cette somme nous a été intégralement versée le 18/07/2022.

Vous trouverez ci-dessous un état détaillé au 21/03/2023 des factures réglées pour ce dossier qui a été soldé :

Subvention accordée selon convention du plan de relance 2022 Stérilisations		4 112,62 €	Devis fournis dans le dossier de demande de subvention	
reçu par virement le 18/07/2022			16 caisses de transports SEON C14 à 62,40 € l'unité	998,40 €
			16 cages de convalescence SEON C241_L118 à 177,60 €	2 841,60 €
			16 cages de convalescence SEON C241_L107 à 158,40 €	2 534,40 €
			6 cages de séjour SEON C102 à 144 € l'unité	864,00 €
			48 écuelle inox avec support 5,50 €	264,00 €
			16 Tapis éducateur lavable à 26,99 € l'unité	431,84 €
			2 ampoule RGE à 14,90 €	29,80 €
			2 support lampe à 28,90 €	57,80 €
			1 Lampe pince réflecteur à 34,99 €	34,99 €
			1 lampe spot infrarouge à 10,99 €	10,99 €
			16 Tapis chauffant à 49,99 €	799,84 €
Facture payées		4 211,89 €		
Zoomalia : FA22112523873969 du 25/11/2022		1 801,30 €		
Zooplus : 0268061680 du 26/11/2022		316,78 €		
Family Zoo : INV-SK-U055-2144572975-2022-1140 du 28/11/2022		280,00 €		
Zoomalia : FA2211924273975 du 19/12/2022		63,74 €		
Maxi Zoo caisses de transports		402,65 €		
les jardins comtois		886,42 €		
Entreprise Marin		461,00 €		
reste à consommer		-99,27 €		8 867,66 €



■ CAMPAGNES DE STÉRILISATION

« Le chat errant est défini comme un chat domestique sans maître, retourné à l'état sauvage ou semi-sauvage. La loi du 6 janvier 1999 lui a accordé le statut de « chat libre », statut révolutionnaire qui oblige les maires à les stériliser, les identifier puis les relâcher sur les lieux où ils ont été capturés. »

Source : <https://www.fondation-droit-animal.org>

« Aux termes de l'article L214-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Cette interdiction s'applique en conséquence de la même façon aux chats libres. »

Source : <https://www.arche-association.fr>

En 2023, nous avons été conventionnés avec 9 communes. Dans le cadre des conventions pour les campagnes de stérilisations, 131 chats errants ont été identifiés et stérilisés en 2023 par notre association et sont donc maintenant des chats libres.

Ce qui porte le nombre de chats libres identifiés et stérilisés via notre association à 359.

Ce sont les communes qui choisissent le ou les vétérinaires avec lesquels elles souhaitent travailler.



Abri à Thise - © NM&C

Thise : 101 chats libres

Au 31 décembre 2023, la commune de Thise compte 101 chats libres sur son territoire.

20 ont été pris en charge en 2020, 23 en 2021 et 29 en 2022 et 29 en 2023.

1 minette a été adoptée par une habitante de Thise, et deux minettes ont été transférées au nom de NM&C pour adoption.

Pour 2023, la commune a versé à l'association une subvention de 1 500 € pour prendre en charge les tests sida leucose et les soins des chats libres de la commune.

La commune prend à sa charge l'identification des chats.

Nous avons réglé la somme totale de 2 976,71 € de frais vétérinaire pour la commune de Thise dont :

- 586,25 € de frais pour les tests sida / leucose
- 110,12 € pour des soins divers
- 2 280,34 € pour les stérilisations dans le cadre du plan de relance.



Un point de nourrissage, comprenant 7 à 10 chats, était géré par un particulier. Nous avons été contactés par la famille car le monsieur a été hospitalisé. Jacques a donc pris le relai et va nourrir depuis 2 ans l'ensemble des chats. Un chat mange en moyenne 24 kg de croquette par an pour un coût moyen de 460 €. Cela représente en moyenne 200 kg à la charge de l'association pour un coût moyen de 1 200 € par an. 700 € sont pris en charge via la subvention versée par la ville et 500 € grâce aux collectes. 3 abris ont été fabriqués et installés par Jacques dans le jardin afin que les chats puissent être abrités.

Franois : 37 chats libres

Au 31 décembre 2023, la commune de Franois compte 37 chats libres sur son territoire qui ont été pris en charge par l'association.

L'abri mis en place tient toutes ses promesses, et les chats libres ont maintenant pris leurs habitudes. Ils sont à l'abri des intempéries, le site de nourrissage est propre et leur état de santé peut être surveillé.

1 736 € ont été versés aux cliniques vétérinaires pour les stérilisations 2023 (dont 676 € pour des chats stérilisés fin 2022) pris sur l'enveloppe du plan de relance.

Champoux : 12 chats libres

Au 31 décembre 2023, la commune compte 12 chats libres.

8 adultes ont été stérilisés en 2021 et 4 en 2022. Il n'y a pas eu de stérilisation en 2023.

Le Maire, très investi dans la gestion de la population féline sur sa commune, se charge lui-même de procéder au trappage, des trajets chez le vétérinaire et du suivi sanitaire.

Nous mettons à sa disposition une cage de trappage afin qu'il puisse gérer seul.

Un abri a été fourni à la commune pour permettre aux chats libres de s'abriter et la commune n'a pas hésité à mettre notre partenariat à l'honneur.

Novillars : 13 chats libres

Au 31 décembre 2023, la commune compte 13 chats libres.

8 adultes ont été stérilisés en 2021 et 2 chats ont été pris en charge en 2022 et 1 en 2023.

Nero a été pris en charge à la suite d'un acte de maltraitance et la commune, très engagée à nos côtés, n'a pas hésité à porter plainte. Nero n'a pas pu être sauvé.

Les 3 abris qui ont été installés sur la commune n'ont pas résisté aux intempéries.

Serre-les-Sapins : 26 chats libres

Au 31 décembre 2023, la commune compte 26 chats libres.

11 adultes ont été stérilisés en 2021, 4 adultes en 2022 dont 1 dans le cadre du plan de relance pour un montant de 45 €, 12 en 2023, pris en charge dans le cadre du plan de relance pour un montant de 791 €.

Nous avons eu l'occasion de mettre en place le premier abri pour les chats libres en 2021.

Roche-lez-Beaupré : 48 chats libres

Au 31 décembre 2023, la commune compte 48 chats libres.

6 adultes ont été stérilisés en 2021, 7 en 2022 avant le début de la prise en charge par le plan de relance et 16 chats adultes dont les stérilisations ont été prises en charge par l'association dans le cadre du plan de relance pour un montant de 1 069,92 € et 19 chats en 2023 pour un montant de 1 410,04 € pris en charge dans le cadre du plan de relance.

3 abris ont été installés sur la commune pour les chats libres.



Abri à Roche-lez-Beaupré - © NM&C

Besançon : 116 chats libres via NM&C

La commune est conventionnée avec deux associations dans le cadre de la gestion de la population féline. La SPA de Deluz et NM&C.

Nous avons arrêté la prise en charge des chats errants de Besançon le 30 juin 2023, faute de structures et de bénévoles. Au 30 juin 2023, la commune compte 116 chats libres via NM&C. Nous n'avons pas les chiffres de la SPA.

L'identification et la stérilisation de 31 adultes en 2021 ont été financées par la commune, 46 adultes en 2022 ont été pris en charge par NM&C dans le cadre du plan de relance pour un montant de 2 836,06 €, et 39 en 2023 pour un montant de 2 629,99 €.

Chalèze : 5 chats libres

La commune compte 5 chats libres au 31/12/2023.

Nous avons été contactés par un habitant de la commune qui nourrissait environ 6 chats et il n'avait plus la capacité de s'en occuper.

Le premier objectif du travail a été de capturer ces 6 chats adultes et de les confier au refuge RCF à Frambouhans. 2 des chats étaient très malades et ont pu être ainsi sauvés.

Une réunion publique a été organisée par la commune. Malheureusement, seuls 4 personnes ont fait le déplacement et n'ont jamais donné suite.

Deux chats ont été signalés blessés. Monsieur le Maire s'est déplacé, et les a conduits chez le vétérinaire. Ce sont les premiers chats libres de la commune.

Grâce à la mobilisation d'un couple d'habitants de la commune, une mère et ses deux jeunes chats ont pu être identifiés au nom de la commune et stérilisés.

Nous avons mis à disposition de ce couple un abri qu'ils ont installé sur le terrain et qui permet à ces trois chats d'être nourris, surveillés et de se mettre au chaud. ■

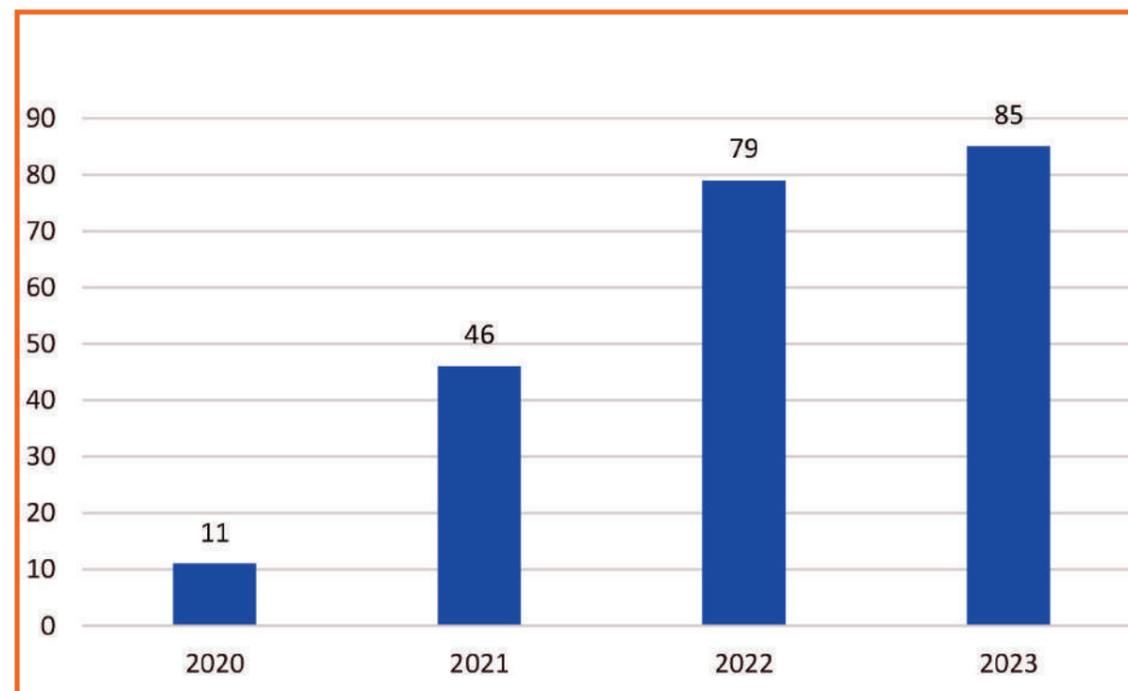
■ LES ADOPTIONS

À la suite de la loi de 2021 pour la protection animale, un certificat de connaissance et d'engagement a été créé et mis en place car devenu obligatoire depuis le 01/10/2022. Depuis la création de l'association en novembre 2019, 274 chats ont été pris en charge et sous notre protection.

Nous avons permis 85 adoptions en 2023, 79 adoptions en 2022, 46 en 2021 et 11 en 2020.

Ce qui représente 221 chats et chatons adoptés via notre association.

Au 31 décembre 2023, 15 chats et chatons sont en familles d'accueil en attente de soins, de sociabilisation ou de trouver une famille adoptante.



Le registre qui a été mis en place en 2020 nous permet non seulement de suivre le nombre de chats présents lors de leur séjour en famille d'accueil mais également une fois adoptés.

Nous veillons à ce que les adoptants effectuent bien la 2^e injection du vaccin lorsque le chat part primo-vacciné, et la stérilisation lorsqu'il part sans l'être.

Une fois que nous avons les justificatifs, nous procédons au transfert sur ICAD.

Lorsque les chats adultes partent vaccinés et stérilisés, et après un mois d'accueil, nous demandons aux adoptants de nous confirmer leur souhait de garder le chat et nous procédons à ce moment-là au transfert ICAD.

Nous maintenons un lien avec les adoptants, ce qu'ils apprécient particulièrement.

En 2023, nous avons demandé une participation aux frais d'adoption :

- 130 € pour un chaton : identifié, primo-vacciné et vermifugé,
- 190 € pour un mâle adulte : identifié, castré, primo-vacciné, testé sida / leucose et vermifugé,
- 210 € pour une femelle adulte : identifiée, stérilisée, primo-vaccinée, testée sida / leucose et vermifugée,
- Un don libre pour les chats FIV et de plus de 5 ans,
- 50€ pour la 2^e injection du vaccin et 40 € pour un test Fiv / Felv.

Concernant les chats sous la protection de NM&C, nous travaillons principalement avec les cliniques vétérinaires de Baume-les-Dames, des Tilleroyes et de Pirey et occasionnellement la clinique vétérinaire du Val Marnaysien.

Le choix du vétérinaire se fait principalement en fonction du lieu d'habitation de la famille d'accueil, de la disponibilité des vétérinaires et des urgences.



Les tarifs, en moyenne, des actes que nous réglons sont :

- Consultation : 24 €
- Identification : 50 €
- Ovariectomie : 85 €
- Castration : 50 €
- Test sida leucose : 30 €
- Vaccination coryza / typhus / leucose (par injection) : 50 €
- Vermifuge : 15 €

Cela nous coûte donc, en moyenne (hors soins, nourriture et entretien) :

- Chaton primo-vacciné : 139 €
- Chat adulte mâle primo-vacciné : 219 €
- Chat adulte femelle primo-vaccinée : 254 €

Au vu de l'augmentation des coûts des actes vétérinaires et de la nourriture, nous serons contraints d'augmenter la participation aux frais d'adoption. Ceci sera proposé au vote lors de l'Assemblée Générale annuelle 2024. Étant donné que nous avons eu deux adoptants qui n'ont pas respecté leurs engagements, la décision a été prise de demander un chèque de caution de 150 € en 2023 et qui passera à 200 € en 2024. ■



■ AIDES AUX PARTICULIERS

Pour rappel : nous aidons les particuliers qui ont peu ou pas de revenus en leur permettant d'identifier, de stériliser et de vacciner leurs chats au tarif associatif.

Les chats sont identifiés au nom de l'association le temps que les propriétaires nous remboursent la facture que nous recevons. Nous avons aidé, en 2022, 12 chats à être identifiés et stérilisés, et 24 en 2023. Ce sont des chats qui ont pu, de ce fait, être mis en règle et stérilisés. ■

■ COLLECTES, MANIFESTATIONS & DONNS

COLLECTES

Nous avons organisé des collectes à Super U de Roche-lez-Beaupré, à Maxi Zoo de Chalezeule et Animal Web Action. Malgré les collectes, nous avons dû acheter de la nourriture, surtout pour les chatons ou de l'alimentation spécifique.

Nous avons organisé une collecte grâce à l'accueil de toute l'équipe de Maxi Zoo de Chalezeule, le 22 avril 2023.

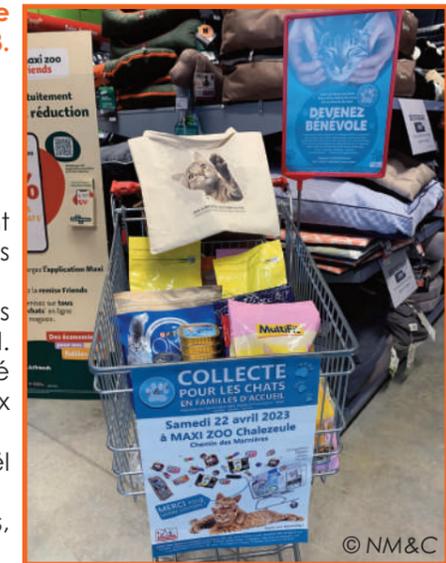
Nous avons récolté ce jour-là :

- 134 kg de croquettes
- 12 kg de pâtées
- 100 kg de litière

Maxi Zoo Chalezeule organise diverses opérations durant l'année et nous a permis de bénéficier de la collecte qu'ils organisent en mai (« Les Chats heureux ») et à Noël. Tout le mois de mai, les bénévoles se sont relayés tous les mercredis et samedis de 14h à 16h pour animer le stand. Nous avons pu récolter 644 boîtes de 70 gr qui ont été aussitôt distribuées aux familles d'accueil et aux nourrisseurs.

En décembre 2023, Maxi Zoo organise un sapin de Noël pour deux associations dont la nôtre.

Au moment de la rédaction de ce rapport d'activités, nous n'avons pas encore le résultat.



Nous avons organisé des collectes à Super U de Roche-lez-Beaupré qui a accepté de nous ouvrir les portes.

La première a été organisée le 27 mai 2023 et nous avons récupéré :

- 237 kg de croquettes
- 158 kg de pâtées
- 112 kg de litière

La seconde a eu lieu le 14 octobre 2023, et nous avons pu récolter :

- 309 kg de croquettes
- 120 kg de pâtées
- 110 kg de litière

La dernière de l'année a eu lieu le 25 novembre 2023, et nous avons reçu :

- 150 kg de croquettes
- 54 kg de pâtées
- 46 kg de litière

Animal Web Action nous a permis de lancer une collecte pour 8 chats, et nous avons reçu 1 536 boîtes le 31 août 2023.

Cette alimentation enrichie a été distribuée aux nourrisseurs pour permettre aux chats libres de faire le plein d'énergie pour affronter l'hiver.



Plusieurs commerçants ont accepté de devenir point de collecte. Les particuliers peuvent y déposer des dons et nous passons les récupérer.

L'association La Chamille organise des colis à Noël pour les chats d'association. Ils ont choisi de faire parvenir un colis à Duchesse et nous les en remercions chat'heureusement.

Points de collecte



Suivant les points de collecte, vous pouvez acheter et déposer :

- de la litière
- des croquettes
- des pâtées

Créa'Thise (dépot)
358 rue de Besançon, 25220 Thise

Les Pattes de Velours (achat & dépot)
1 rue du Murgelot, 25220 Chalezeule

MJC Palente (dépot)
24 rue des Roses, 25000 Besançon

Mon P'tit resto (dépot)
24 rue de Besançon, 25220 Thise

Vous qui aimez les CHATS
Nous avons besoin de vous

ILS ont besoin de vous
MERCII!

L'association N&M et Compagnie (NM&C) a pour but la protection des animaux domestiques, fibres et ornés.

Retrouvez NM&C sur www.helloasso.com et soutenez l'association en faisant un don ou en visitant notre boutique

07 67 76 96 49 / association.1901@nm&c.com

Nadia KRASNOVA a proposé à ses élèves du cours de danse, une collecte de croquettes, la semaine du 4 au 8 décembre 2023.

Elle a pu déposer le fruit de cette collecte dans l'un de nos points de collecte, à savoir la MJC Palente. Nous la remercions du fond du cœur.

- Le magasin Les Pattes de Velours à Chalezeule
- Le salon de coiffure Créa'Thise à Thise
- Le restaurant Mon P'tit resto à Thise
- La MJC Palente à Besançon

ont accepté de devenir points de collecte pour l'association. Nous les remercions également de tout cœur.

Les particuliers peuvent y déposer des dons de tout genre au bénéfice de nos protégés.

Grâce à ces professionnels engagés à nos côtés, de nombreuses personnes ont accès à des lieux pour y déposer leur dons.



■ VIDE-GRENIER DE ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ LE 10 SEPTEMBRE 2023

Sur le pont dès 6h du matin à la fraîche, les bénévoles présents se sont afférés avec tout leur cœur pour décharger le camion et préparer un stand le plus vendeur possible.

Le public a été au rendez-vous le matin. Nous avons énormément souffert de la chaleur qui nous a rejoint dès la fin de la matinée et tout le reste de la journée.

Nous avons rencontré et avons pu échanger avec de belles personnes qui n'ont pas hésité à nous interpellé et à poser des questions.

Le public qui hésitait, parfois, à acheter, ont fait preuve de générosité lorsqu'il comprenait que c'était au profit de l'association. La majorité des ventes ont été réalisées le matin. La canicule faisant, l'après-midi n'a pas fait venir la foule. Comme le matin, les bénévoles étaient au rendez-vous pour le rangement et le chargement et le déchargement du camion malgré la fatigue qui était bel et bien présente.

Malgré la chaleur, la joie et la bonne humeur était au rendez-vous, et ce fut une excellente journée où nous avons réalisé un bénéfice de 440 €.

MANIFESTATIONS



■ FORUM DES ASSOCIATION DE THISE, LE 9 SEPTEMBRE 2023

Des contacts et de nombreuses personnes sont venus nous poser des questions sur le trappage, l'identification et la stérilisation.

Ce fut l'occasion de rencontrer Julie, Jorge et Pierre, qui sont devenus famille d'accueil.

■ JOURNÉES D'INFORMATION ET D'ADOPTION À THISE

Nous avons organisé deux journées d'information et d'adoption les dimanches 25 juin et 3 décembre 2023.

L'objectif de ces journées est de pouvoir mettre en avant le travail des familles d'accueil au quotidien, d'expliquer nos actions et de trouver des adoptants pour nos protégés.

Nous voulons aussi permettre aux particuliers de venir s'informer sur le bien être des chats, sur l'identification, la stérilisation et la vaccination.

Des particuliers sont venus découvrir certains de nos protégés et ont pu échanger avec les familles d'accueil. Lorsque les échanges étaient mutuellement positifs, des rendez-vous ont pu être organisés pour voir aboutir de belles adoptions.

Le bien-être animal est au cœur de chacune de nos actions et nous avons à cœur de permettre à tous de rencontrer des professionnels ou des associations nous font l'honneur d'être présents.

■ VIDE-GRENIER DE THISE LE 2 JUILLET 2023

Le vide-grenier de Thise a été le premier vide grenier de l'association. Nous avons pu bénéficier du soutien de Super U grâce à Bastien et bénéficier du prêt d'un camion qui nous a bien soulagé dans la logistique de cette journée.

Grâce aux bénévoles qui se sont mobilisés, tant d'un point de vue logistique en prêtant leur barnum, parasols et tables, en se mobilisant pour le chargement du camion le samedi, l'installation du stand et son aménagement à 6h30 le dimanche matin, mais également d'un point de vue humain, la journée fut une belle réussite.

En effet, les bénévoles se sont relayés tout au long de la journée pour animer le stand. Malgré la fatigue et la pluie, les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

C'est la première fois que le vide-grenier de Thise avait lieu sur le site du stade de foot. Cet endroit s'est avéré parfaitement adéquat à ce type de manifestation et nous espérons qu'en 2024 le vide-grenier aura lieu au même endroit.

Nous nous sommes équipés d'un lecteur de carte bancaire qui devrait nous aider à faire des ventes lors de l'ensemble de nos manifestations.

Nous avons pu réaliser un bénéfice de 622,60 €.



EN TOUTE LIBERTÉ

Journée d'adoption et d'informations

proposée par l'association NM&C

Dimanche 3 décembre 2023
Thise, salle des fêtes
de 10h à 17h

Chats & chatons disponibles à la réservation

Informations sur l'identification, la stérilisation et la vaccination

Financée soutenue par les bénévoles de l'association et des professionnels de services partenaires
ACTAD / Association Lianes / Les patins de velours / MJC Palente Besançon / MJC Palente Besançon / MJC Palente Besançon

Stand / Atelier maquillage pour les enfants
Vente de défilés de loto, tirage à 13h et 17h
Restauration rapide et buvette

SUPER U, Uti, P&M

ACTAD

Anthony représente ACTAD. Présent à nos côtés et à chaque manifestation avec la gentillesse et le professionnalisme qui le caractérise

RCF

L'Association Un Rêve Un Cheval Une Famille, refuge partenaire à Frambouhans, était présent. Florence a pu répondre aux questions des particuliers et leur apporter des conseils. Florence répond toujours présente pour répondre à nos demandes de conseils et nous accompagne dans les prises en charge compliquées.

ASSOCIATION LIANES DE BESANÇON

Julie et Anne agissent au cœur de l'association Lianes de Besançon pour aider les plus défavorisés dans la prise en charge de leurs animaux.

ZANIMO BOUTIQUE

Mélanie a créé Zanimoboutique, qui vous apporte des conseils professionnels concernant l'alimentation et tous les équipements pour le bien-être des animaux. Une partie des bénéfices est reversée aux associations partenaires comme la nôtre. Il suffit pour cela que les particuliers qui achètent choisissent l'association NMC pour que nous puissions en bénéficier.



BILAN FINANCIER 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 569,00 €
Achats matières et fournitures	5 210,00 €	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	1 500,00 €	74 - Subventions d'exploitation[1]	
61 - Services extérieurs		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
Locations		Conseil.s Régional(aux)	
Entretien et réparation			
Assurance	116,00 €	Conseil.s Départemental(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		DDSPP - Plan de relance	12 880,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	33 137,00 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Publicité, publications	845,00 €	Thise	1 500,00 €
Déplacements, missions	555,00 €	Besancon	800,00 €
Services bancaires, autres (frais postaux, téléphone)	210,00 €		
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Autres impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel		Autres établissements publics	
Rémunération des personnels		Aides privées (fondation)	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		756. Cotisations	1 175,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		758 Dons manuels - Mécénat	6 434,00 €
Fournitures bureau	143,00 €	758 Adoptions	13 325,00 €
		758 aide aux particuliers	2 977,00 €
		76 - Produits financiers	56,00 €
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement		don nature	
Frais financiers	58		
Autres			
TOTAL DES CHARGES	41 716,00 €	TOTAL DES PRODUITS	41 716,00 €

DONS



La société OSKAN nous a offert 80 flacons de 50 ml de fleurs de Bach pour aider nos chats.

Lors d'un échange avec l'association Gaspard et Luna sur la problématique du stress des chats en familles d'accueil, la présidente, Nicole, m'a conseillé la Société OSKAN.

Cette société a élaboré un produit à base de fleurs de Bach pour les animaux en refuge qui est très efficace. Nous avons donc envoyé un mail à la société pour nous présenter et expliquer notre problématique.

Le 3 mai 2023, la société nous a offert 40 flacons de 50 ml pour un montant total de 396 €.

Aussitôt, deux flacons ont été distribués dans chaque famille d'accueil. La première en avoir reçu est Gaby. C'est une minette qui attaquait Virginie, sa famille d'accueil, à chaque fois qu'elle entrait dans la pièce. Après 7 jours, les tensions avaient disparu et Gaby pouvait faire des ronrons et des câlins à Virginie. Ça a changé la vie de Virginie mais surtout de Gaby.

La vidéo de Gaby et de Virginie est maintenant présente sur le site de la société OSKAN : <https://www.oskan.fr/catalogue/utilisations/stress/complexe-refuge/>

Nous avons proposé à la société OSKAN d'offrir à des adoptants un flacon lors des adoptions car nous savons que cela peut représenter une source de stress pour certains chats. La société OSKAN n'a pas hésité et nous a offert 30 flacons pour un montant de 297€ accompagné d'une fiche explicative sur les fleurs de Bach.

Merci du fond du cœur à la société OSKAN pour sa générosité !■

Pour permettre une évaluation de l'évolution financière de l'association, vous trouverez ci-dessous un tableau d'évolution sur les 3 années :

	2020	Évolution	2021	Évolution	2022	Évolution	2023
Matériels	273 €	989%	2 973 €	58,43%	4 710 €	-42,97%	2 023,79 €
Fonctionnement	125 €	1907,20%	2 509 €	27,70%	3 204 €	-46,83%	1 500,45 €
Frais Vétérinaires	2 227 €	374,14%	10 559 €	115,44%	22 748 €	145,67%	33 137,14 €

Cotisations Adhérents	575 €	65%	950 €	65,79%	1 575 €	-25,40%	1 175,00 €
Adoptions	1 070 €	372%	5 054 €	124,19%	11 330 €	117,61%	13 325,00 €
Dons	847 €	333,53%	3 672 €	33,06%	4 886 €	131,69%	6 434,23 €
Aide aux particuliers	0 €		1 398 €	-28,40%	1 001 €	297,00%	2 977,20 €
Subvention	0 €		2 745 €	419,53%	14 261 €	106,44%	15 180,00 €

L'évolution de nos ressources a été supérieure à l'évolution de nos dépenses, ce qui nous permet de sécuriser les paiements des factures et de confirmer la solvabilité de l'association.■



NM&C (Nala, Mystic et Compagnie), association loi 1901
Tél. : 07 67 76 96 49 / e-mail : association.1901.nmc@gmail.com
facebook : @NalaMysticetCompagnie.NMC
Twitter : @NMC_Doubs
Instagram : nala_mystic_et_compagnie_nmc
N° siret 8816653760011

Mise en page : Thierry Busson pour NM&C - décembre 2023
Images : © www.freepik.com (sauf indiquées)
Ne pas jeter sur la voie publique